



LES ECHANGES DANS LE SECTEUR TEXTILE HABILLEMENT EN 2006 ET AU DEBUT DE 2007

Le 1^{er} janvier 2005, le secteur textile habillement a été libéralisé, alignant ses règles sur le droit commun en vigueur dans le cadre de l'OMC.

Cependant, face à l'afflux consécutif de produits en provenance de Chine, de nombreux Etats ou groupes d'Etats (Etats-Unis, Canada, Turquie, Union Européenne...) ont décidé de mettre en œuvre des restrictions. Ainsi, pour ce qui concerne l'Union Européenne, un protocole d'accord, conclu avec la République populaire de Chine le 10 juin 2005, a abouti à la fixation de plafonds d'exportations chinoises pour dix catégories de produits jusqu'au 31 décembre 2007¹. Les produits couverts par cet accord correspondent à environ la moitié des importations européennes originaires de Chine.

Dans ce contexte, l'année 2006 et le début de l'année 2007 ont été caractérisés par l'augmentation des importations en provenance d'Asie, principalement dans le secteur de l'habillement. Cependant, le niveau global des importations françaises dans ce secteur est resté stable. Le fait marquant est donc la réorientation des approvisionnements français vers les pays d'Asie.

I/ Des importations stabilisées, qui viennent essentiellement d'Asie

- Les importations dans le secteur textile sont restées stables en 2006 et au début 2007 (respectivement 0 sur l'année et +1% en glissement sur 4 mois) ; en revanche, pour le secteur de l'habillement, après une augmentation en 2006 (+3 %), elles ont connu une baisse sur les quatre premiers mois de 2007 (-2%). Ainsi, dans ce dernier secteur, si les importations en provenance des pays de l'Est ont diminué (- 6% en 2006 et en début 2007), en revanche, celles en provenance des pays d'Asie progressent de près de 13 % en 2006 et 5% en début 2007. Les importations en provenance des pays méditerranéens, après une baisse en 2006 (-3%), se sont stabilisées en 2007.

¹ catégories 2 (tissus de coton), 4 (t-shirts), 5 (pull-overs), 6 (pantalons pour hommes), 7 (chemisiers), 20 (linge de lit), 26 (robes), 31 (soutiens-gorge), 39 (linge de table), et 115 (fils de lin et de ramie)

- La réintroduction des quotas sur une dizaine de produits en provenance de Chine a conduit les donneurs d'ordre à s'adresser à d'autres fournisseurs. Ce phénomène a principalement bénéficié à la zone asiatique. Cependant, cette tendance tend à se renverser depuis le début de l'année 2007. En effet, alors qu'en 2006 on constatait, principalement dans le secteur de l'habillement, une forte augmentation des importations françaises en provenance du Vietnam (+ 58 %), d'Inde (+ 14 %), du Bangladesh (+ 20 %), ou encore d'Indonésie (+ 18), à l'inverse, en 2007, ces mêmes pays ont vu leurs importations diminuer (Vietnam -8%, Inde -7%, Bangladesh -6%, Indonésie -23%) au bénéfice de la Chine (+32%).

II/ Les exportations françaises se ralentissent

- Pour 2006, les exportations s'élèvent à 2,1 Mds€ à destination des pays hors UE pour l'habillement (contre 4,6 Mds à destination des pays UE) et à 2,3 Mds€ pour le textile (contre 3,5 Mds à destination des pays UE). Pour ce début d'année 2007, elles s'élèvent à 0,76 Md pour l'habillement et 0,67 Md pour le textile, contre respectivement 1,7 Mds et 1,2 Mds à destination des pays UE.
- Ces exportations continuent à être bien orientées vers les pays à forte croissance comme la Russie (+42 % pour l'habillement et +65 % pour le textile en 2006 ; respectivement +23% et +14 % en 2007), la Corée du Sud (+28 % pour l'habillement en 2007) ou encore la Chine (+19 % pour le textile en 2006 et +14% en 2007).

Par ailleurs, les expéditions vers les pays européens ont, elles aussi, été très soutenues dans le secteur de l'habillement. Pour 2006, les pays destinataires qui ont connu la plus forte augmentation sont : l'Espagne (+12 %), l'Italie (+16 %) ou encore la Pologne (+35 %). Pour 2007, on peut souligner la croissance vers l'Allemagne (+6 %), ou encore la Pologne (+11 %).

- Ces exportations concernent principalement, en amont de la filière, le patronage et les prototypes et en aval, les finitions, ou encore la logistique.
- Au total, le solde des échanges pour 2006 avec les pays tiers est négatif dans le secteur de l'habillement (-7,7 Mds€) et légèrement positif dans le secteur du textile (+0,1 Md€). La situation s'inverse pour les échanges avec l'UE, qui ont un solde positif en matière d'habillement (+0,6 Md€) et négatif en matière de textile (-0,6 Md €). Pour ce début d'année 2007, le solde avec les pays tiers est de -2 Mds€ pour l'habillement et de -0,1 Md€ pour le textile. Pour ce qui concerne les échanges avec l'UE, le solde est de +0,2 Md€ pour l'habillement et de -0,18 Md€ pour le textile.